



Programme de formation

Formation « Responsable d'espace de médiation numérique »

Contact :

Espace Numérique Sud Charente, 3 avenue Henry Dunant 16190 Montmoreau

Tél : 05 45 97 02 74

Courriel : formation@numeriquesudcharente.com

Site Internet : <https://numeriquesudcharente.org/formation/>

INTITULE

Formation de « Responsable d'espace de médiation numérique »

PUBLIC

Demandeurs d'emplois et/ou bénéficiaires de minimas sociaux souhaitant se former aux métiers du numérique

PRE-REQUIS

Baccalauréat ou équivalent. Bonne culture en informatique et en numérique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titre professionnel de conseiller médiateur numérique est révisé. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le nouvel intitulé de responsable d'espace de médiation numérique pour une durée de 5 ans à compter du 13 juillet 2019 . Il est classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles et dans le domaine d'activité 320 † (codes NSF).

Le responsable d'espace de médiation numérique doit avoir le profil d'un technicien capable d'accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques (Certificat de compétences professionnelles CCP 1).

Il doit contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets (Certificat de compétences professionnelles CCP 2).

Il doit enfin contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs (Certificat de compétences professionnelles CCP 3).

L'objectif de la formation vise donc à doter les stagiaires des compétences professionnelles suivantes nécessaires à l'exercice du métier de responsable d'espace de médiation numérique :

Dans le cadre du CCP 1 :

- Élaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques.
- Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports.
- Accueillir différents publics, les informer et proposer des actions de médiation numérique.
- Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents environnements numériques.

Dans le cadre du CCP2 :

- Effectuer un diagnostic de territoire et des besoins numériques.
- Contribuer au développement et à la pérennité financière d'un espace de médiation numérique.
- Développer des partenariats et des collaborations avec des acteurs du territoire.
- Promouvoir un espace de médiation numérique et ses projets par une communication multicanale interne et externe.

Dans le cadre du CCP3 :

- Contribuer au suivi administratif et comptable d'un espace de médiation numérique.
- Assurer l'entretien et la maintenance du matériel numérique d'un espace de médiation numérique.
- Faciliter et accompagner des projets collaboratifs dans des communautés physiques et à distance.

La formation prépare les apprenants à l'examen du titre professionnel de niveau 5 « Responsable d'Espace de Médiation Numérique (REMNI) ».

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation repose sur une pédagogie qui utilise des leviers d'apprentissage horizontaux déclinés en 6 grands axes :

➔ APPRENTISSAGE DIFFÉRENT :

Intensive et immersive, la formation allie un temps d'apprentissage, de mise en pratique et de préparation à l'insertion professionnelle, en multipliant les rencontres et les liens avec l'écosystème numérique et les partenaires territoriaux. Elle est intégrée dans un espace de médiation numérique, lui-même intégré dans une entité qui en regroupe plusieurs.

➔ APPRENTISSAGE PAR LA PRATIQUE :

Mise en situation, mode projets, challenges, travail en groupe.

➔ APPRENDRE À APPRENDRE:

Rendre le stagiaire autonome dans ses apprentissages et lui apprendre à se former par lui-même avec notamment l'utilisation de MOOC.

➔ TRAVAIL D'ÉQUIPE :

Le travail collaboratif et collectif sera privilégié, d'autant plus qu'il fait partie des compétences professionnelles à acquérir.

➔ ÉVALUATION PAR LES PAIRS :

La formation applique un mode d'évaluation centré sur les stagiaires, où chacun s'évalue avec un regard critique et constructif.

➔ TRANSMISSION DES CONNAISSANCES :

La formation prévoit de façon régulière l'animation d'ateliers pour des publics variés (jeunes, seniors, demandeurs d'emplois).

CONTENU

La formation comprend les 4 modules suivants :

Module 1 : Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques (Certificat de compétences professionnelles CCP 1)

Module 2 : Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets (Certificat de compétences professionnelles CCP 2)

Module 3 : Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs (Certificat de compétences professionnelles CCP 3)

Module 4 : Insertion professionnelle

Module 1 : Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques (CCP 1) – Durée approximative : 410 h

Le responsable d'espace de médiation numérique conçoit et met en œuvre des actions de médiation à destination de différents publics pour favoriser leurs usages et pratiques autonomes des technologies, services et médias numériques.

Afin de rendre les technologies numériques accessibles à un large public, il conçoit des actions qui facilitent l'appropriation des savoirs et des usages numériques en se référant aux besoins et aux difficultés repérés par un diagnostic de territoire. Il propose des dispositifs adaptés aux publics, aux caractéristiques et aux moyens de la structure : formations, ateliers, rencontres et débats thématiques, activités ludiques et créatives, séances de sensibilisation et de prévention. Il prépare des scénarios pédagogiques et des projets d'animation en se fondant sur les principes de l'éducation populaire et des méthodes actives qui favorisent l'apprentissage par l'expérimentation.

Sous licences libres et formats ouverts, il crée des ressources physiques et multimédias à caractère pédagogique ou exploite des contenus existants collectés lors d'une veille continue. En fonction des niveaux des publics et des situations d'urgence liées notamment à la dématérialisation des démarches administratives (e-administration), il anime des séances en groupe ou mène des accompagnements individuels avec les personnes qui rencontrent le plus de difficultés. Il cherche à créer une dynamique de coopération entre les bénéficiaires des différentes actions afin de créer des communautés d'entraide.

Il effectue une veille technologique, pédagogique, concurrentielle et réglementaire qui lui permet de maintenir son niveau d'expertise, de suivre et d'anticiper les évolutions de son secteur d'activité.

A tous les stades de son activité d'accueil, d'accompagnement et de médiation, il évalue, en amont et en aval, ses publics et les services rendus avec des indicateurs de réussite : taux de fréquentation, taux d'assiduité, satisfaction des usagers, taux de réussite, etc.

Compétence professionnelle 1 : Élaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques.

A partir d'un diagnostic des besoins des utilisateurs du numérique sur un territoire, repérer les typologies de fractures numériques, identifier les savoirs et les usages numériques à acquérir par les différents publics bénéficiaires. En s'adaptant aux publics, aux moyens, aux caractéristiques et aux projets de la structure, formuler les objectifs de médiation. Traduire ces objectifs en programmes d'actions de médiation numérique. Définir les prérequis, les modalités d'apprentissage et d'animation, estimer les ressources techniques et financières nécessaires, les critères et les modalités d'évaluation. Évaluer régulièrement les actions pour les améliorer et réajuster l'offre.

Objectifs :

- Identifier les besoins selon les typologies de publics
- Identifier les moyens et les caractéristiques de la structure
- Adapter les les objectifs de médiation aux publics cibles et aux actions visées
- Organiser les programmes d'action de médiation, en cohérence avec les objectifs

Indications de mise en œuvre :

A partir de l'enquête réalisée auprès d'un panel de la population (compétence professionnelle 5), analyse des données statistiques du territoire avec la typologie de la population. Fil rouge : répondre à un dossier de financement (demande de subvention, appel d'offre, appel à projets)

Durée approximative : 50 h

Compétence professionnelle 2 : Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports

En partant des besoins et des objectifs pédagogiques d'une action ou d'un cahier des charges, concevoir des ressources d'apprentissage et d'animation adaptées aux bénéficiaires par le fond et la forme des contenus et le type de médias. Produire sous licences libres les ressources avec les applications numériques et les formats répondant à chaque besoin de diffusion et d'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Décliner les ressources sur différents supports. Partager et valoriser les supports produits, dans l'animation des actions et dans différents espaces physiques et virtuels.

Objectifs :

- Choisir des contenus et des médias dans la conception des ressources qui répondent aux objectifs pédagogiques et aux modes d'apprentissage des apprenants.
- Produire des ressources qui facilitent la diffusion et l'acquisition des savoir et savoir-faire.
- Décliner les ressources sur divers supports

Indications de mise en œuvre :

Mise en place sur plateau technique avec évaluation entre pair des ressources produites. Base de données avec l'ensemble des ressources. Diffusion en ligne et lors des ateliers.

Durée approximative : 250 heures

Compétence professionnelle 3 : Accueillir différents publics, les informer et proposer des actions de médiation numérique.

A partir de demandes portant sur les usages numériques, accueillir les publics par l'écoute active afin d'établir un diagnostic partagé. Présenter les ressources et l'offre de services de la structure. Si besoin, réorienter vers des collègues ou des partenaires du territoire. En tenant compte des situations personnelles (besoins, pré-acquis, contraintes et freins, motivations), définir avec les publics un programme d'actions de médiation numérique adapté. En cas d'accord sur les conditions, formaliser la prestation par l'inscription. Dans un tableau de bord, pointer les fréquentations et les types de demandes. Évaluer l'activité d'accueil à travers des bilans réguliers.

Objectifs :

- Maîtriser les techniques de base de l'écoute active
- Identifier les périmètres de compétences des salariés et des partenaires du territoire
- Proposer un programme d'actions de médiation numérique adapté au public accueilli

Indications de mise en œuvre :

Des simulations d'entretien en binôme qui pourront être filmées pour une analyse rétroactive ; des mises en situation lors des animations de médiation numérique. Réalisation d'un organigramme des champs de compétences des salariés et des partenaires du territoire.

Durée : 50 h

Compétence professionnelle 4 : Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents environnements numériques

A partir d'un programme de formations, d'un projet d'animation ou d'un scénario pédagogique, préparer des séances et actions de médiation numérique visant à développer l'autonomie de groupes ou d'individus dans leurs usages numériques de la vie quotidienne. Animer des séances d'apprentissage ou des actions de sensibilisation en adaptant les méthodes et les situations pédagogiques aux spécificités de chaque public. Accompagner individuellement les personnes les plus fragiles. Faciliter la coopération et le pouvoir d'agir entre participants et utilisateurs, favoriser l'apprendre en faisant. Avec des indicateurs prédéfinis, évaluer les publics à tous les stades du processus d'acquisition (avant, pendant et après) pour mesurer la réussite des actions.

Objectifs :

- Proposer des méthodes d'apprentissage favorisant l'autonomie des publics
- Maîtriser les techniques de développement du pouvoir d'agir

- Connaître les techniques d'apprentissage par le faire
- Mettre en place des indicateurs d'évaluations des acquisitions avant, pendant et après les actions.

Indications de mise en œuvre :

Apport théorique avec autoformation complémentaire possible sur MOOC. Créer un formulaire permettant de mesurer l'évolution des acquisitions du public formé.

Durée approximative : 60 h

Module 2 : Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets (CCP 2) – Durée approximative : 220 h

Pour développer la structure ou le lieu dont il a la charge, en s'appuyant sur sa compréhension du contexte et des enjeux socio-économiques locaux, le responsable d'espace de médiation numérique repère et exploite les leviers de croissance (financements et partenariats), optimise les ressources en fonction des besoins des projets et mène des actions de communication interne et externe.

Avec l'aide des acteurs locaux (habitants, associations, entreprises et institutionnels), le responsable d'espace de médiation numérique établit un diagnostic de territoire permettant, par l'analyse des données collectées, de cerner les besoins et les difficultés numériques de différents publics. Il traduit ces besoins en actions de médiation qu'il chiffre avec les instances dirigeantes de la structure pour co-élaborer les différents budgets : budget prévisionnel de la structure et budgets prévisionnels de projets. Il effectue une veille financière en ligne ou lors d'échanges avec les partenaires locaux, identifie les aides publiques et privées et rédige les dossiers qui leur sont associés. Il assure un suivi régulier des budgets et participe à la santé financière de l'espace de médiation numérique en étant associé aux comptes annuels avec les collaborateurs référents (comptable, directeur et/ou trésorier). Il trouve de nouvelles sources de développement à travers la mise en place de différents types de collaborations et partenariats locaux : soutien financier, soutien matériel, mécénat, sponsoring, bénévolat, etc. Par l'usage planifié de supports de communication physiques et numériques, le responsable d'espace de médiation numérique fait la promotion des activités et des projets auprès des utilisateurs du lieu et des acteurs du territoire contribuant ainsi à la visibilité et à la notoriété de la structure.

Compétence professionnelle 5 : Effectuer un diagnostic de territoire et des besoins numériques

A partir d'une commande interne ou externe sur les besoins numériques d'une population, délimiter le périmètre d'un diagnostic de territoire en analysant les éléments de contexte et en définissant les indicateurs clés. Selon les ressources de la structure et en concertation avec les acteurs du territoire, établir les rôles respectifs et l'échéancier du diagnostic. Définir les modes, espaces et supports nécessaires à la collecte des données quantitatives et qualitatives. Collecter les données par différents canaux et en faire une analyse synthétique. Lors d'une restitution aux acteurs du territoire, présenter et décrypter le diagnostic pour fixer des orientations favorisant l'élaboration de programmes d'actions pour les publics cibles.

Objectifs :

- Comprendre une commande, analyser le contexte et définir les indicateurs qui délimitent le périmètre du diagnostic du territoire.
- Déterminer un échéancier.
- Collecter les données nécessaires et les analyser de manière synthétique et pertinente.
- Proposer des orientations précises et exploitables pour l'élaboration de programmes d'actions à mener avec le public cible.

Indications de mise en œuvre :

Le sondage pourra être réalisé dans les structures partenaires du centre de formation, sous forme de travaux pratiques. Elle répondra au fil rouge sur la constitution d'un dossier de financement.

Durée approximative : 50 h

Compétence professionnelle 6 : Contribuer au développement et à la pérennité financière d'un espace de médiation numérique.

A partir des besoins en ressources matérielles et humaines nécessaires aux différents projets, participer à l'élaboration des budgets avec l'équipe dirigeante. Par la veille en ligne et dans le réseau de partenaires, identifier les sources de financements et d'aides publiques et privées. Avec l'aide des documents financiers de la structure, élaborer les demandes de subventions, répondre aux appels d'offres ou à projets. En renseignant un tableau de bord à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, assurer le suivi régulier des budgets des projets en cours. Avec les personnes référentes (comptable, trésorier), participer à l'établissement des comptes annuels pour évaluer la santé financière de la structure.

Objectifs :

- Identifier les sources de financements et d'aides sur les bonnes plateformes et dans le réseau local.
- Répondre au dossier de financements de façon pertinente et fiable sur le plan financier
- Définir les indicateurs qualitatifs et quantitatifs et déterminer des modalités de mise à jour.

Indications de mise en œuvre :

Travaux pratiques avec analyse des potentiels partenaires financiers d'un projet, selon son implantation et ses objectifs. Elle répond au fil rouge.

Durée approximative : 50 h

Compétence professionnelle 7 : Développer des partenariats et des collaborations avec des acteurs du territoire

En partant des besoins des projets et des bilans de la structure (rapports d'activité, bilans financiers, audits), définir les différents types de partenariats favorisant sa stratégie de développement. Par une veille dans le réseau local et l'analyse d'un diagnostic de territoire, repérer les organisations (publiques et privées) et les particuliers (bénévoles) répondant aux objectifs de collaboration définis. Selon un argumentaire adapté à chaque cible, prospecter physiquement et à distance les partenaires potentiels pour obtenir un premier entretien. Par l'écoute active, engager et entretenir une relation de confiance basée sur des valeurs et des intérêts convergents en vue d'aboutir à un accord de convention. Formaliser la convention de partenariat.

Objectifs :

- Faire correspondre les différents types de partenariat à l'analyse des besoins et à la stratégie de développement de la structure.
- Chercher des partenaires dans les 3 champs (publics, privés, particuliers).
- Maîtriser les techniques de prospection et d'écoute active.
- Exposer clairement les intentions de partenariat.

Indications de mise en œuvre :

Dans le cadre du fil rouge, mise en place d'un partenariat avec des partenaires qui font partis d'au moins un des 3 champs. Rencontres avec les structures, travaux pratiques après une phase de théorie sur la prospection et l'écoute active.

Durée approximative : 60 h

Compétence professionnelle 8 : Promouvoir un espace de médiation numérique et ses projets par une communication multicanale interne et externe

A partir du projet de la structure et de ses actions, contribuer au plan de communication interne et externe en cohérence avec l'identité de l'espace de médiation numérique, son histoire et ses utilisateurs. Selon les objectifs fixés par le plan de communication et la charte graphique en vigueur, choisir les outils et supports adaptés aux messages et aux cibles définies, planifier la diffusion et budgéter les frais de communication. Développer une présence en ligne pour accroître la visibilité de l'espace de médiation numérique. Communiquer régulièrement auprès des utilisateurs du lieu (salariés, bénévoles, usagers) afin d'améliorer leur cohésion et leur motivation. Évaluer l'impact de la communication interne et externe par l'analyse des indicateurs prédéfinis.

Objectifs :

- Construire un plan de communication interne et externe qui tient compte des projets de la structure et du tiers-lieu dans sa globalité.
- Choisir des outils et des supports de communication qui correspondent aux messages et aux cibles définies.
- Réaliser un planning et un budget réaliste.

- Rendre la présence numérique effective car elle accroît la visibilité du tiers-lieu.
- Planifier et structurer la communication à destination des utilisateurs du lieu. Elle renforce leur cohésion et leur motivation.

Indications de mise en œuvre :

Ateliers pratiques avec des intervenants extérieurs. Les supports seront variés avec notamment la vidéo. La communication à destination des utilisateurs sera clairement affichée et diffusée. Il faudra également intégrer cette dimension dans le fil rouge.

Durée approximative : 60 h

Module 3 : Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs (CCP 3) – 110 h

Le responsable d'espace de médiation numérique contribue à rendre accessible le lieu au plus grand nombre, à participer à sa gestion et à favoriser les échanges entre les utilisateurs. Il aménage et entretient l'espace, assure la maintenance des équipements numériques et des consommables, effectue les opérations comptables courantes et favorise l'émergence de communautés d'intérêts autour de projets collaboratifs.

Le responsable d'espace de médiation numérique fait une maintenance régulière des installations numériques (ordinateurs et périphériques, tablettes, objets connectés, machines à commande numérique), du réseau local et de la connexion internet. Il alimente les matériels en consommables. Il veille au respect des règles de sécurité par les utilisateurs et gère le traitement de leurs données personnelles selon les lois en vigueur.

Le responsable d'espace de médiation numérique aménage des espaces de travail et de création accueillants et fonctionnels pour favoriser une dynamique collaborative animée par des groupes projets et des communautés d'intérêts associées. En développant le pouvoir d'agir des porteurs de projets, il suscite les échanges, l'entraide et les rencontres (physiques et à distance). Il crée des espaces de stockage et de partage permettant aux membres des communautés de suivre les projets en cours et de s'y intégrer à tout moment.

Le responsable d'espace de médiation numérique traite au quotidien la saisie comptable, procède aux transactions courantes, gère la caisse, surveille la trésorerie et les stocks de consommables.

Compétence professionnelle 9 : Contribuer au suivi administratif et comptable d'un espace de médiation numérique

Dans le respect des règles établies par la structure, avec un logiciel dédié, effectuer la saisie comptable dans les différents journaux et comptes. Assurer un classement des pièces comptables reçues et émises par l'espace de médiation numérique. A partir des transactions courantes, émettre les devis, les reçus et attestations, les factures clients, demander et étudier les devis fournisseurs, rédiger les bons de commande et régler les factures, tenir la caisse. Avec la prévision de trésorerie mensuelle, anticiper les recettes et les dépenses pour éviter les déficits. Faire un inventaire régulier des stocks de consommables.

Objectifs :

- Saisir les pièces comptables dans les bons journaux et les bons comptes.
- Effectuer un classement afin d'accéder facilement et d'archiver les pièces comptables reçues et émises.

- Produire des documents pour les achats et les ventes du tiers-lieu qui tiennent compte des exigences comptables en vigueur et avoir une caisse juste.
- Prévoir la trésorerie de façon fiable

Indications de mise en œuvre :

Intervenant extérieur sur cette thématique, spécialisé dans la comptabilité. Cette compétence sera évaluée par le jury sous forme d'un entretien technique.

Durée approximative : 50 h

Compétence professionnelle 10 : Assurer l'entretien et la maintenance du matériel numérique d'un espace de médiation numérique

Dans le respect des règles de sécurité et des conditions d'utilisation, veiller au bon fonctionnement des installations informatiques et numériques. Installer et paramétrer les logiciels, applications, matériels à commande numérique et objets connectés mis à la disposition des utilisateurs. Assurer une mise à jour et à niveau régulière de tous les équipements, sauvegarder les données et faire la maintenance des consommables. Adopter et faire respecter par les utilisateurs les procédures de sécurité dans l'usage des logiciels et des matériels. Maintenir le réseau local et la connexion internet dans un état fonctionnel. Selon les lois en vigueur, contribuer à la définition des règles de traitement des données personnelles des utilisateurs et déployer des processus assurant leur protection.

Objectifs :

- Installer et paramétrer les logiciels et matériels.
- Respecter les règles d'utilisation et de sécurité.
- Mettre à jour les logiciels et matériels, installer les dernières versions.
- Mettre à jour les sauvegardes.
- Installer les consommables.
- Définir clairement les procédures de sécurité informatique et les présenter aux utilisateurs.
- Respecter les règles légales de traitement des données personnelles.
- Déployer les processus en interne.

Indications de mise en œuvre :

Sous forme pratique, au niveau du plateau technique. Les procédures de sécurité seront présentées sous forme de cours et travaux dirigés. Le tiers-lieu connaîtra le protocole à respecter ainsi que les adhérents. Les stagiaires devront notamment installer un logiciel qui enregistre le log de connexions des postes.

Durée approximative : 60 h

Compétence professionnelle 11 : Faciliter et accompagner des projets collaboratifs dans des communautés physiques et à distance

En respectant les règles de sécurité et d'hygiène, aménager des espaces ergonomiques et conviviaux pour favoriser l'émergence de projets ouverts et de communautés d'intérêts associées. Faciliter l'accès aux ressources matérielles (machines, outils, logiciels) et informationnelles. Proposer des plannings adaptés aux membres des communautés. Par une démarche proactive, suivre l'avancement des différentes réalisations en échangeant avec les groupes projets. Pour maintenir une dynamique collaborative, encourager les porteurs de projets à informer régulièrement les membres des communautés, à organiser des rencontres et à animer les échanges entre les rencontres. Créer et entretenir des espaces de partage facilitant le suivi et l'appropriation des projets par les communautés.

Objectifs :

- Rendre facilement accessibles aux communautés les ressources matérielles et les informations du tiers-lieu.
- Proposer un planning aux membres des communautés qui tient compte de leurs disponibilités et des contraintes du tiers-lieu.
- Contacter régulièrement les groupes projets afin de faire un suivi efficace de l'avancement des réalisations.
- Mettre en place des espaces de partage fonctionnels, à jour et bien structurés.

Indications de mise en œuvre :

Cette compétence professionnelle se réalisera pendant les périodes en immersion.

Module 4 : Insertion professionnelle - 60 h (inclus si formation complète)

Ce module vise à faciliter l'insertion professionnelle des stagiaires post-formation. Il aborde les techniques de recherche d'emploi et les techniques d'expression orale et écrite.

Objectifs :

- Analyser sa situation liée aux sujets de la formation, l'emploi et des qualifications professionnelles.
- Comparer différents métiers, qualifications et parcours de professionnels des métiers du numérique
- Définir son projet professionnel individuel
- Reconnaître et réaliser un CV synthétique.
- Mettre en avant à l'écrit ses qualifications professionnelles et qualifications sociales afin de favoriser l'employabilité

- Utiliser les outils nécessaires permettant l'accès à l'emploi
- Détecter des opportunités professionnelles
- Participer à des actions (présence à des réunions thématiques, réponse à des offres d'emploi, ...) et des rencontres facilitant l'employabilité (événements, meetup...).

Durée approximative : 60 h

Médiation numérique en situation dans un tiers lieu ou sa structure

Il s'agit de mettre le stagiaire en situation d'animation d'un atelier de médiation numérique, sous diverses formes (individuel, collectif). Cela lui permet de prendre en main la pédagogie d'apprentissage par la pratique et de développer les 4 compétences professionnelles du module 1.

Objectifs :

- Se retrouver en situation réelle d'animation
- Vulgariser ses compétences
- Se tenir en face d'un public
- Apprendre par la pratique
- Gestion d'un groupe

Indications de mise en œuvre :

Réalisation d'une enquête qui permet de connaître le ressenti du public. Avant que le stagiaire se retrouve en situation d'animation, il observera des ateliers de médiation réalisés par des professionnels déjà en poste dans des structures.

Durée approximative : 240 h qui correspondent à 6 h par semaine pendant 40 semaines.

DURÉE DE LA FORMATION

La durée de la formation est ainsi établie à 920 h (40 semaines de 20 h et 4 semaines de 30 h) en centre de formation (3 jours/semaine et 5 jours/semaine – finalisation titre) et 240 h en stage en immersion (6 h/semaine sur 40 semaines) , soit une durée totale de 1160 h.

COÛT DE LA FORMATION

La formation a un coût total de 9 200 € pour l'ensemble des trois compétences. Elle intègre l'inscription à la certification professionnelle pour une session (coût : 325 €).

Par certificat de compétences professionnelles, le coût est le suivant :

- CCP1 (410 h): 4 100 €
- CCP2 (220 h): 2 200 €
- CCP3 (110 h) : 1 100 €
- Certification professionnelle : 325 €

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Moyens d'encadrement :

La formation est encadrée par l'équipe pédagogique suivante :

- 1 formateur référent : salarié de l'ENSC
- 1 chargé de médiation emploi : Formateur externe
- 1 chef de projet : Bertrand MERCADE

Des experts techniques seront sollicités en cours de formation pour apporter des éclairages sur des aspects de contenus nécessitant une expertise.

Moyens techniques et pédagogiques :

- des locaux dédiés accessibles aux personnes handicapées.
- une connexion Internet
- une plateforme collaborative en ligne ouverte à tous les apprenants de la formation permettant le téléchargement des ressources pédagogiques (supports de formation, informations...)

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi :

Le suivi de l'exécution de la formation sera effectué au moyen d'une feuille d'émargement quotidienne signée par les stagiaires.

Les travaux et rapports produits par les stagiaires en cours de formation seront consignés dans un registre de suivi de la formation ou sur la plateforme LMS Moodle de l'organisme (<https://numeriquesudcharente.tech/mood/>) .

Évaluation :

Chaque stagiaire bénéficie d'un livret d'évaluation et de suivi lui permettant de mesurer tout au long de la formation les compétences acquises sur chacune des compétences attendues pour l'examen du titre professionnel de niveau 5 « Responsable d'Espace de Médiation Numérique ».

Le formateur consigne dans ce livret d'évaluation individuel les fiches d'évaluation de chaque compétence à acquérir par le stagiaire, les projets et les dossiers qu'il aura menés au cours de la formation. Un exemplaire de ce livret sera remis aux stagiaires à l'issue de la formation ainsi qu'une attestation de suivi de formation I

NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION ET ADRESSE DU LIEU DE FORMATION :

Organisme de formation :

Espace Numérique Sud Charente

3, avenue Henry Dunant

16190 MONTMOREAU

N° de déclaration d'activité : 75 16 00890 16, référencé au DataDock

Lieux de formation :

- La Parenthèse, 1 avenue d'Aquitaine 16190 Montmoreau

- La Nouvelle Parenthèse, 1 rue Saint Denis 16190 Montmoreau